

**Signature Engagement national
ETAT – Secteur adapté – 12-7-2018**

Cap vers l'entreprise inclusive 2018-2022

Madame la ministre, chère Sophie,

Mesdames et messieurs les députés et sénateurs, cher président Alain Milon,

Monsieur le Président de l'UNEA, cher Cyril Gayssot,

Monsieur le directeur général de l'APF France handicap, cher Prosper Teboul,

Monsieur le Président de l'UNAPEI, cher Luc Gateau,

Mesdames et messieurs les présidents et directeurs,

Mesdames et messieurs,

- **C'est avec fierté et émotion que je vais signer, avec vous, dans quelques minutes, notre engagement national commun pour l'emploi des personnes handicapés.**
 - D'abord émotion, parce que ce que nous allons faire ensemble, c'est un grand pas pour les personnes handicapées de notre pays. **Grâce à notre engagement commun, nous allons permettre, progressivement, à 40 000 personnes handicapées de plus, chaque année, de ne plus être enfermées dans le chômage, mais de travailler dans une entreprise.**
 - 500 000 personnes en situation de handicap sont aujourd'hui au chômage dans notre pays. Mais par votre engagement, par notre engagement commun, par notre travail, notre volonté, notre détermination commune, nous allons, par cet engagement, proposer une solution **d'emploi à 10% d'entre elles, réduire le chômage des personnes handicapées de près de 10%.**
 - Quand je pense au parcours du combattant que doivent subir certaines personnes en situation de handicap pour sortir du chômage, quand je pense que le taux de chômage des personnes handicapées est deux fois élevé que la moyenne, je me dis qu'ensemble, aujourd'hui, **nous faisons quelque chose d'important pour leur redonner espoir. Nous prenons ensemble un engagement concret pour apporter des solutions concrètes, pragmatiques, réelles,** pour celles et ceux dans notre pays qui en ont le plus besoin. Une grande émotion donc.

- **Mais fierté aussi.** Fierté, parce que cet engagement, il ne tombe pas du ciel, il ne va pas de soi. C'est le fruit d'un long travail, d'un travail exigeant, transparent, qui a nécessité une grande confiance de part et d'autre.
- **Et ce travail un exemple de ce que nous essayons de faire pour la France : mobiliser la société, libérer son énergie, lui permettre d'innover, et l'accompagner, y compris financièrement, quand le courage de la transformation et de l'innovation est au RDV.**
- Car oui, **ce que le secteur des entreprises adaptées a le courage d'engager aujourd'hui, c'est une transformation de son modèle.**
- **C'est une transformation vers la société inclusive,** vers la société où les personnes en situation de handicap, où les entreprises adaptées, sans rien renier des réalités, des spécificités, des difficultés, sont embarquées par et vers l'ensemble de la société, qui leur fait toute leur place.

.....

- **Transformer, c'est innover, et l'innovation est le cœur de notre engagement commun :**

- **Nous allons expérimenter et innover ensemble par le « contrat tremplin » :** ouvrir la possibilité aux EA volontaires qui répondront au cahier des charges de proposer des parcours de 24 mois maximum de remise à l'emploi pour accéder ensuite à un emploi dans d'autres entreprises. Ce contrat tremplin permettra d'accompagner les personnes dans une logique de transition et d'évolution professionnelle. Le service public de l'emploi sera mobilisé pour orienter les publics.
- **Nous allons expérimenter et innover ensemble par la création d'EA de travail temporaire.** Ces ETT, qui seront agréées comme EA, auront pour mission exclusive de permettre des mises en situation d'emploi par le recours à des missions d'intérim ; Il s'agit de faire émerger un spécialiste du travail temporaire et du placement tournée vers les intérimaires en situation de handicap.
- Nous allons enfin innover ensemble **pour développer l'emploi durable dans les entreprises adaptées et dans les autres entreprises** par un meilleur accompagnement des personnes mises à disposition dans des entreprises ordinaires en vue de leur recrutement. Ainsi renforcée, la mise à disposition deviendra elle aussi un tremplin vers l'emploi ordinaire, vers la société inclusive.

- **Votre engagement, mesdames et messieurs engagés, militants des entreprises adaptées, montrent qu'il est possible de transformer nos politiques sociales, de les moderniser au service des personnes, au service des Français, au service de l'intérêt général.** C'est une leçon et un encouragement pour la suite. Ensemble, nous pouvons changer, nous pouvons faire plus et mieux pour notre pays.
 - **Mais cet engagement, vous ne le prenez pas seuls. L'Etat sera à vos côtés, l'Etat, avec lequel vous avez pensé cette transformation, s'engage à vos côtés pour vous accompagner.**
 - o Quand un secteur sait s'engager, l'Etat sait répondre présent.
 - o **C'est pourquoi, malgré le contexte budgétaire que nous connaissons tous, l'Etat augmentera son effort budgétaire pour les entreprises adaptées, dès l'année prochaine, pour atteindre, avec le concours des autres financeurs de la politique du handicap, un montant d'aides de plus de 500 millions d'euros par an à horizon 2022. Un demi-milliard d'euros, c'est sans précédent dans notre histoire.**
-
- Au total, nous allons construire ensemble :
 - o **un passage vers un modèle plus ouvert et plus inclusif** : la précédente réforme de 2005 a fait sortir les EA du secteur protégé vers le milieu ordinaire adapté. **13 ans plus tard, le cap est donné vers l'entreprise inclusive !**
 - o **un doublement du nombre de personnes handicapées employées dans les EA**, avec un objectif « d'aller chercher » notamment les publics de l'AAH, c'est-à-dire les personnes pour lesquelles il n'y a pas ou très peu d'espoir de travail aujourd'hui.
 - **Les amendements permettant ce changement seront adoptés dès le projet de loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel que je présente en ce moment même au Parlement, et le cadre budgétaire sera fixé dans le PLF présenté en octobre.**

Au-delà du symbole de l'engagement national que nous portons aujourd'hui, nous proposerons à l'automne à l'ensemble des associations engagées au service de l'emploi des personnes en situation de handicap, et je pense notamment à toutes les associations qui ont participé à la concertation - l'UNEA, l'APF, l'UNAPEI, l'ANRH, la FAF, l'APAJH, la FEHAP, le GEPSO - de signer la convention opérationnelle qui mettra en musique, concrètement, sur le terrain, cet engagement national.

.....

- **Emotion et fierté, je le disais, mais pour conclure, je voudrais aussi vous exprimer ma reconnaissance.**
- **Les entreprises adaptées font un travail extraordinaire pour l'emploi des personnes handicapées dans notre pays.**
- **Votre engagement aujourd'hui, qui va permettre de moderniser le secteur, d'innover, et au final d'embaucher plusieurs dizaines de milliers de personnes handicapées supplémentaires chaque année, est le signe incontestable de votre engagement pour améliorer l'avenir de ces personnes, mais aussi au service de l'intérêt général de la France.**
- **Pour cela, et pour tout ce que vous faites pour les personnes handicapées au quotidien, je voulais vous dire merci, et vous dire que l'Etat vous accompagnera dans votre noble mission.**